



Institution Saint Joseph
La Navarre



LE PERSONNEL DE L'INTERNAT

Internat des filles :

Mme BOURGEOIS

06 75 56 13 83

Internat des garçons :

M. ROLLANDO

07 78 41 31 28

Le personnel de l'internat est joignable du soir 17H au matin 8H.

REGLES DE VIE A L'INTERNAT

HORAIRES

L'internat est ouvert du lundi au vendredi. **Ouverture de la bagagerie tous les lundis à 8h30.**

6h45	LEVER
7h15 – 7h45	PETIT DEJEUNER. Passage obligatoire pour tous les internes.
7h55	FERMETURE DE L'INTERNAT / DEBUT DES COURS
8h – 16h30	COURS
16h30 – 17h	GOÛTER / TEMPS LIBRE
17h – 18h	ETUDES DIRIGEES obligatoires pour tous les internes.
18h – 19h	MONTEE A L'INTERNAT / ACTIVITES ➡ Foyer / Etude supplémentaire / Temps calme
19h – 20h	DÎNER
20h	MONTEE A L'INTERNAT
20h – 20h30	DOUCHES et préparation des affaires du lendemain.
20h30 – 21h15	TEMPS CALME et autorisation d'utiliser le téléphone portable.
21h15	Récupération des téléphones portables / EXTINCTION DES LUMIERES

LE MERCREDI APRES-MIDI

13h30 – 16h **ACTIVITES SPORTIVES** (AS, football, basketball, théâtre etc...)

16h – 17h

GOÛTER / FOYER / TEMPS LIBRE

[...] Suite du planning identique aux autres jours de la semaine.

LA VIE EN COLLECTIVITE

Dans un souci légitime du respect de la vie en collectivité, je dois observer les règles suivantes :

- ✓ Avoir mon **trousseau complet** pour 1 semaine.
- ✓ **Ranger** ma chambre et faire mon lit tous les matins pour que le ménage puisse s'effectuer dans de bonnes conditions.
- ✓ **Respecter les règles d'hygiène** indispensables à la vie en collectivité.
- ✓ **Respecter les espaces communs** (Self, sanitaires, couloirs...)
- ✓ Être attentif à mon **langage** et au **respect des autres**.

En cas de non-respect des règles de vie et des consignes données, des sanctions peuvent être prononcées : suppression des activités, du travail scolaire supplémentaire, des travaux d'intérêt général, suppression temporaire du téléphone portable, éviction de l'internat.